

Image not found or type unknown



Automobile arnaques ventes

Par **daniel**, le **14/06/2010** à **15:46**

Bonjour, rnrnle 16/05/2008 je fait l'acquisition d'un véhicule type 307 1.6l 110ch hdi . il y a un mois de ça je me fait voler l'intérieur de celui ci et je fait donc des recherches de pièces pour le réparer, et la peugeot m'annonce que mon véhicule est en fait une 307 2.0 90ch hdi (modèle inférieur) rnrnje fait d'autre recherche qui effectivement confirme leur dire. ma question est donc est ce que après avoir été 2 ans en ma possession j'ai encore un recours auprès de la société de négoce qui me l'a vendue et si oui lesquels ?rnrnMerci pour vos réponses